



Conseil de sécurité

UN LIBRARY

NOV 8 1983

UN/SA COLLECTION

Distr.
GENERALE

S/16119
3 novembre 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 3 NOVEMBRE 1983, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT D'ISRAEL AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Au cours des débats récents qu'a tenus le Conseil de sécurité sur la question de Namibie et la situation à la Grenade, respectivement, certains orateurs ont, une nouvelle fois, utilisé les délibérations du Conseil pour tenter de diffamer mon pays.

Ainsi les Représentants permanents de la Libye (le 25 octobre 1983, S/PV.2485, p. 78) et de l'Iran (le 27 octobre 1983, S/PV.2490, p. 47) ont tiré profit des délibérations du Conseil pour porter des allégations odieuses et dénuées de tout fondement à l'égard d'Israël.

Dans les délibérations sur la situation à la Grenade, les représentants de la Libye (le 25 octobre 1983, S/PV.2487, p. 72), de la Syrie (le 26 octobre 1983, S/PV.2489, p. 52) et de la Jordanie (le 28 octobre 1983, S/PV.2491, p. 192) ainsi que l'Observateur de la Ligue des Etats arabes (le 28 octobre 1983, S/PV.2491, p. 136) ont eu recours à la même méthode.

Comme souvent par le passé, ces orateurs et d'autres encore ont mésusé du Conseil en introduisant des questions et des observations sans aucun rapport avec les questions à l'examen. Ainsi ont-ils donné libre cours à leur haine obsessionnelle de mon pays en s'engageant dans des polémiques venimeuses aux dépens des questions à l'ordre du jour.

A l'évidence, la haine d'Israël qui tenaille certains orateurs est si irrationnelle et si obsessionnelle qu'il leur est impossible de laisser passer la moindre occasion d'introduire des questions totalement hors de propos dans le débat diplomatique international et les autres sujets de préoccupation de la communauté internationale. Cette manipulation incessante et cynique du Conseil de sécurité et de l'Organisation des Nations Unies dans son ensemble est responsable pour une large part de la perte croissante de crédibilité qui affecte l'Organisation aux yeux de la communauté internationale, contribuant ainsi à renforcer de manière notable l'opinion largement répandue selon laquelle l'Organisation a de moins en moins prise sur les grands problèmes internationaux de l'heure.

S/16119
Français
Page 2

Je vous serais gré de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent d'Israël auprès de
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Yehuda Z. BLUM
